Image not found or type unknown

ma paie ne correspond pas à ce que j'aurai du avoir

Par **lloyd33**, le **10/09/2012** à **15:48**

Bonjour,

Je travaille en CDI pour une société spécialisée dans le street marketing et l'événementiel. Je m'occupe de la distribution tous les matins du journal gratuit 20 minutes.

Mon problème est que mon employeur ne m'a pas payé mon mois d'août car d'une part 20 minutes a stoppé sa diffusion entre le 14 Juillet et le 28 août inclus, et d'autre part mon employeur nous a forcé au CDI à poser nos congés payés pour pouvoir être payé. Sauf que sur mon contrat de travail il y a marqué que je suis rémunéré la même somme brute sur 12 mois. Est ce normal que je ne sois pas rémunéré comme dit sur mon contrat la somme dû vu que c'est le client de mon employeur qui arrête la diffusion ?

Et pour information, les autres qui bossent avec moi mais pour d'autres agences en CDI, sont payés normalement.

Par **P.M.**, le **10/09/2012** à **16:26**

Bonjour,
A priori c'est effectivement anormal et je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'entreprise, d'une organisation syndicale ou même de l'Inspection du Travail...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés